

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 15

Artikel: Toni le gris : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181837>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

terres et des serfs attachés à la glèbe, rarement contenus dans les bornes de la modération par le prince dont ils avaient usurpé presque tous les pouvoirs. Il n'y avait plus de commune excepté dans quelques anciennes villes, qui, par leur étendue et leur importance, avaient échappé à la désorganisation générale, et conservé une ombre de pouvoir municipal. Le petit nombre d'hommes qui était demeurés libres, perdus dans la foule des serfs, sans garantie pour leurs personnes et pour leurs biens, ne trouvaient d'autres moyens de résister à l'oppression arbitraire, que de se réunir en bourgades sous la protection de quelque cloître, ou de quelque seigneur.

Le seigneur gouvernait ces bourgs par ses vidames, châtelains ou métrals, et en percevait les tributs par ses receveurs. Peu à peu les habitants venant à prospérer par l'industrie, cherchèrent à sortir de leur étroite dépendance et acquirent quelques franchises, entr'autres celle d'élire des magistrats chargés des gérer les négoes de la ville, et de veiller aux choses d'utilité publique.

Dès ce moment les villes et les bourgs redevinrent des communes et obtinrent successivement des privilèges plus étendus, tels que la police locale, le droit de prendre les armes pour repousser les agressions; quelques unes, la juridiction civile et même pénale, etc., etc.; la plupart reçurent des bois et paturages. Les privilèges obtenus par une ville, devenaient un objet d'émulation pour les autres; c'est ainsi que les chartes accordées aux quatre bonnes villes du Pays de Vaud, dans le courant des XIII^e et XIV^e siècles, devinrent plus tard l'apanage de toutes les villes, bourgs et villages de la contrée.

Il y avait assez généralement dans les villes des syndics et des procureurs, un petit conseil et un conseil plus nombreux composé de tous les ressortissants de la commune.

Les villes et les communautés avaient entr'elles des intérêts communs, résultant, soit de l'indivision de certains paturages et bois, soit comme provenant du même fief ou de la même juridiction, soit de ce que, dans les temps de guerre ou de troubles, elles avaient le même lieu fort pour refuge. Il résultait de ces rapports, de nouvelles associations désignées sous le nom de *Terres, Paroisses*, de *communautés paroissiales* ou de *mandements*. Le régime municipal renaissait ainsi du chaos féodal.

(A suivre)

Les bêtes soumises à l'homme.

Les bêtes ralliées à l'homme se divisent en deux catégories.

La première est celle des *auxiliaires*, c'est-à-dire des bêtes qui mettent toutes leurs facultés animiques ou corporelles au service de l'homme, comme le Chien, l'Éléphant, le Cheval, le Dromadaire, le Faucon.

La seconde est celle des *domestiques*, qui se contentent de vivre sous les lois de l'homme et de lui apporter le tribut de leur toison ou de leur chair, comme la Chèvre, la Brebis, la Poule, etc.

Le chiffre, des espèces conquises ou ralliées sur toute la surface du globe est encore peu élevé, c'est tout au plus si depuis dix mille ans, et sur quelque dix mille bêtes à quatre pattes et à plumes, l'homme en a su amener une quarantaine à lui.... Je ne sache pas de condamnation plus sanglante que la mininité de ce chiffre. L'impuissance du civilisé à rallier les bêtes est, en effet, la démonstration la plus géométrique du caractère subversif de la civilisation.

Evidemment l'immense majorité des espèces animales a été créée pour aimer l'homme et le servir, et l'ambition secrète de presque toutes est de se rallier à leur souverain légitime, bien que jusqu'à ce jour le Chien soit peut-être le seul à avoir le courage de son opinion. — Je vois tous les jours jeter la pierre au Zèbre pour son humeur farouche et insociable, pour son indomptabilité, son horreur invincible du travail répugnant. Je ne comprends pas ce reproche et je trouve parfaitement justifiées les répulsions de la noble bête, et parfaitement sensés les motifs qui l'éloignent de traiter avec nous.

Comment! voici un animal qui a reçu le jour dans le pays des Hottentots, des Namaquois ou des Amazoulous, les plus affreuses gens du monde; qui n'a eu sous les yeux que des scènes de carnage et d'anthropophagie propres à soulever le cœur; qui, transporté en Europe par un concours de circonstances douloureuses, y a été témoin des supplices barbares que le civilisé inflige aux malheureuses bêtes qui ont eu la sottise de se fier à lui.... Et parce que cet animal ne s'éprend pas à première vue d'un ardent enthousiasme pour le civilisé et ses institutions; parce que l'exemple du sort fait à l'Ane, son parent, n'a pas réussi à le séduire, l'espèce humaine s'étonne et traite de *stupidité* l'animal réfractaire! Pas si stupide que vous voulez bien le dire, ô civilisés, mes semblables; et, ici, le plus âne des deux n'est pas celui qu'on pense.....

TOUSSENEL.

L'esprit des bêtes.

Toni le gris.

XI

Enfin, un demi-cercle lumineux se dessina dans le ciel. Avec lui, des milliers d'émanations vaporeuses surgirent de toutes les déchirures des crêtes environnantes. Les glaciers reprirent leurs feux. Le soleil se levait.

Cela ne changeait rien au malheur de Toni, et pourtant il se sentit soulagé. Il lui sembla qu'il était rendu au monde. Il tenta, de nouveau, de se lever, mais son pied, couvert de sang, ne put le soutenir. Il dut se recoucher à la même place. Ses souffrances recommencèrent; le cerveau fut en proie à un demi-sommeil; les rêveries de la fièvre envahirent ses pensées.

Au milieu du léger brouillard, on vit, confusément, apparaître les formes d'un homme. Cet homme examinait le terrain, dans toutes les directions. Enfin, une éclaircie s'étant faite, il s'avança droit vers le blessé. Une joie immense, cruelle, hideuse, rayonnait sur son ignoble visage. Cet homme était Bartl, le chasseur.

Toni détourna la tête et crut voir, dans le brouillard, un chamois qui le regardait d'un air moqueur.

Bartl s'arrêta un moment à contempler le pied blessé.

— Allons, Toni, lève-toi, c'est aujourd'hui pour toi la fête

patronale de l'église, la dédicace du temple, et nous allons danser ensemble, nous deux.

Toni resta paralysé de terreur.

— Debout! te dis-je!

Et cette fois Bartl appuya son injonction d'un coup de coup de crosse au pied blessé. Toni se crispa de douleur. Une sueur brûlante lui couvrit la face, il voulut parler, mais ne put proférer une syllabe.

— Enfin, voilà mes souhaits accomplis! Voilà bien l'état dans lequel je souhaitais te voir! poursuivit Bartl, au milieu du brouillard. Te voilà étendu, blessé et impuissant, mauvais chien, qui m'as enlevé tout bonheur de la vie. C'est moi qui vais te montrer maintenant la carrière, te rendre tout ce que tu m'as fait souffrir. Je vais faire rouler ta carcasse maudite, de roc en roc, d'abîme en abîme, si bien que là-bas, dans la plaine, ceux qui te trouveront ne pourront discerner si ce sont les restes d'un chamois ou ceux d'un homme.

Toni ouvrait la bouche pour adresser une supplication à son bourreau, lorsqu'un nouveau coup de crosse lui fit perdre connaissance.

— Avoir pitié de toi? pitié de toi paysan! As-tu eu pitié de moi? J'ai vécu, sur cette terre, comme si j'eusse été au fond d'une crevasse de glacier, ou bien dans la tanière d'un ours. Il n'y a eu, dans tout ce qui m'entourait, qu'une seule créature dont l'image m'ait réchauffé le cœur, comme un rayon de soleil venant d'en haut. C'est toi, paysan, qui l'as ensorcelée et qui me l'as ravie.

Toni se tordait de douleur, et, les yeux à moitié fermés, regardait vers le lac, comme pour y chercher du secours.

— Mon père, poursuivit Bartl, m'a maudit à son lit de mort, et quant à ma mère, je ne l'ai jamais vue. Ta Thérèse m'eût tenu lieu de tout cela, j'eusse vécu heureux et content avec elle. Dans ma vie, personne ne m'a vu de bon œil, tout comme, de mon côté, je n'ai aimé personne d'autre que Thérèse. Tu l'as épousée, c'est pourquoi tu mourras de ma main.

Toni murmura quelques paroles. Bartl poursuivit:

— Oh! ce n'est pas moi qui t'ai blessé de ce coup de fusil. C'est le sort lui-même qui t'a livré entre mes mains. Je ne sais pas celui dont l'arme t'a étendu en ces lieux. Mais, enfin, ce qu'il a commencé, c'est moi qui veut l'achever. Je te précipiterai du haut de ces rochers comme j'ai précipité tes vaches, rendues folles par mon chien que j'excitais contre elles.

Toni ouvrit les yeux et regarda le chasseur de ses yeux à moitié éteints.

— Vois-tu, l'ami, nos relations ne datent pas de hier. Sache bien que c'est moi qui t'ai réduit à la dernière misère, qui t'ai accusé de braconnage auprès du forestier. Il me fallait tirer vengeance de Thérèse et de toi, j'ai tenu à vous réduire à la dernière extrémité.

— Dieu m'est témoin que je n'ai jamais voulu de mal, balbutia Toni, en proie à la fièvre que lui causait sa blessure.

— Voulu du mal? C'est déjà bien assez de la malédiction paternelle! Tu m'as pris mon épouse. Je l'aurais rendue heureuse, tandis qu'avec toi, elle finira pas périr de faim.

— Épargne-moi pour elle, dit Toni d'une voix suppliante.

— Oui, t'épargner, afin que si je retourne lui faire une visite, vous me fassiez encore enfermer dans la tour. Cher Toni! bien chéri de mon cœur! Maintenant tu vas périr, et toute ta race avec toi. C'est toi qui l'as ensorcelée contre moi. Avant qu'elle eût fait ta connaissance, elle avait de tout autres dispositions à mon égard. Tu lui as donné le venin qu'elle m'a craché au visage. Allons, frère, je vais me débarrasser de toi.

Toni joignit les mains comme pour prier. Son corps était en convulsions. Il rassembla encore une fois ses forces pour se lever, mais son pied broyé et un rude coup de poing de Bartl le terrassèrent avant qu'il fût parvenu à se mettre même sur ses genoux.

— Il va faire grand jour, ne fais plus de compliments. Je te traînerai puisque tu ne peux pas marcher. Je te mène vers ta Resel. Ne vois-tu pas qu'en te précipitant du haut du Greiswand, je te fais prendre le plus court chemin pour la rejoindre. Tu n'emploieras pas, pour faire ce trajet, la cen-

tième partie du temps que tu as mis à gravir la montagne jusqu'ici.

Toni, étendu à terre, ne fit pas le moindre mouvement.

Alors Bartl aperçut à terre les lacets que Toni avait préparés pour les chamois. En un tour de main il en passa un au cou et l'autre aux pieds du blessé, après quoi il se mit à le traîner sur les cailloux. Toni poussa un cri que tous les rochers alentours répèterent au décuple.

Ce mouvement rendit au blessé une partie de ses forces et de son courage.

— Bartl, s'écria-t-il, ne m'assassine pas! C'est un péché mortel que tu vas commettre contre ma pauvre femme.

— Ecoute, Toni, ce que j'ai encore à te dire dans ton dernier moment. J'aurais aussi bien pu devenir un grand monsieur que d'être ce que je suis en cet instant. Etant encore jeune, j'ai fait la cour à une belle demoiselle qui m'a dédaigné pour en prendre un autre. Tout juste comme ta Thérèse m'a fait. De chagrin, je suis devenu un tout autre homme, je me suis sauvé de l'université, j'ai bu, j'ai joué, j'ai commis des prodigalités qui ont fait mourir mon père de chagrin. Il ne me restait à faire que deux ans d'études et ma vie eût été tout autre qu'elle n'a été. Enfin je suis venu ici comme chasseur au service du forestier et de la couronne, et, pour la seconde fois, j'ai été joué par une femme. Je me suis solennellement promis que je ne me laisserais pas, cette fois, narguer par celui qui m'a supplanté auprès de mes amours. Or voilà que, non-seulement on s'est moqué de moi, mais encore j'ai été maltraité et mis en prison. Mais voilà trop de paroles. Tu vas périr, mauvais chien de paysan, tu vas finir comme doivent finir les hommes de ton espèce.

(A suivre.)

La livraison d'avril de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE, contient les articles suivants: I. — Deux impasses. La démocratie en France et la centralisation en Allemagne, par M. Eugène Rambert (Deuxième partie). II. — Mon étoile — IV. Adieux. Nouvelle, par Mlle Berthe Vadier.

III. — Le projet de constitution fédérale, par M. T. Ed. allischel IV. — Un tableau de Paris sous le second empire. (Quatrième partie) V. Chronique littéraire de Paris.

M. Edmond de Pressansé. — Histoire du concile du Vatican. — Le catholicisme modéré et ses principaux organes. — L'ultramontanisme; Joseph de Maistre, Vuillot. — L'évêque d'Orléans et l'Univers. — Saint-Simon et l'archevêque de Tolède. — Les vieux catholiques. — Les protestants orthodoxes. — L'école évangélique libérale. VI.

— Chronique Italienne. Un meeting protestant à Rome. --- Le père Gavazzi et le père Hyacinthe. --- Pie IX. et la *jetatura*. --- Les usages populaires de Bologne. --- La mort et la vie de Mazzini. VII. --- Chronique d'Allemagne.

M. de Bismarck et l'ultramontanisme. -- La police dans l'empire du milieu. --- Irrévérances de la critique. --- Molière et Trœpffer. --- Les vœux de l'Allemagne. --- Ce qu'elle doit penser des Français.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

AU MAGASIN MONNET
PLACE ST-LAURENT
CARTE CÉLESTE
AVEC HORIZON MOBILE

indiquant à l'aide d'un mécanisme très simple, l'état du ciel pour chaque heure de la journée.

PRIX : 4 FRANCS

Envoi par la poste contre remboursement.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELSISLE.